



neuville
en ferrain

Neuville' **mag**

Magazine municipal de Neuville-en-Ferrain

Octobre 2022 **#66**

neuville-en-ferrain.fr



P.11

Inauguration de l'Hôtel de Police Municipale



4

NEUVILLE
À VENIR

Faisons des
**économies
d'énergie**



6

NEUVILLE
ÉVÉNEMENTIELLE

Retour sur le
**festival de la
biographie**



1 2 La 2^{ème} édition du Caravan'square festival a rassemblé plus de 4300 spectateurs ! **3 4** Les jeunes neuvillois de 3 à 17 ans ont pu profiter des nombreuses activités proposées dans les accueils de loisirs. **5** Des Neuvillois, curieux, ont découvert le ciel étoilé sous le planétarium mis à disposition par lille3000. **6** Neuville se souvient. Madame le Maire et les élus ont rendu hommage aux résistants neuvillois Jean Fiévet et Jules Devos le 3 septembre dernier. **7** La traditionnelle distribution des craquelins à domicile s'est déroulée cette année sous un beau soleil. **8** Samedi 2 octobre, un long cortège de moussaillons a déambulé rue de Tourcoing pour le retour des allumoirs. **9** Le marché aux puces du Risquons-Tout s'est installé cette année rue du Chemin Vert le 18 septembre.

Sommaire

- 4 NEUVILLE À VENIR
- 6 NEUVILLE ÉVÉNEMENTIELLE
- 8 NEUVILLE CULTURELLE
- 10 NEUVILLE DEMAIN
- 11 DOSSIER
- 14 NEUVILLE SOLIDAIRE
- 15 NEUVILLE DURABLE
- 16 NEUVILLE JEUNE
- 18 NEUVILLE ASSOCIATIVE
- 19 NEUVILLE SPORTIVE
- 20 NEUVILLE PRATIQUE
- 22 NEUVILLE ADMINISTRATIVE
- 23 ATELIER NICOIR



neuville.en.ferrain



neuville.en.ferrain



contact@neuville-en-ferrain.fr



03 20 11 67 00



NEUVILL'MAG #66

Édition : Ville de Neuville-en-Ferrain - Hôtel de Ville - BP 8 - 59531 Neuville-en-Ferrain Cedex
Tél. 03 20 11 67 00 - Directrice de la publication : Marie TONNERRE-DESMET - Directrice de la rédaction : Sandra VANELSLANDE - Rédaction, et mise en page : Gaspard DELZENNE, Maxime DELATTRE, - Crédits photo : Ville de Neuville-en-Ferrain, Freepik - Impression : Daddy Kate - Tirage : 5000 exemplaires

Édito



Une rentrée riche et intense tournée vers l'avenir

**Chères Neuvilloises,
Chers Neuvillois,**

Le mois de septembre est traditionnellement le mois des rentrées : rentrée scolaire, rentrée associative, rentrée littéraire...

Vous avez été très nombreux à répondre présents aux événements municipaux – Festival des assos, Festival de la Biographie entre autres – et nous vous remercions de nous démontrer votre confiance et votre enthousiasme aux propositions qui vous sont faites.

Dans ce nouveau numéro du Neuvill'mag, vous retrouverez que la bienveillance, la proximité et la sécurité guident toujours nos actions. Que ce soit à destination des jeunes, des plus âgés, des familles, nous portons le même regard sur nos projets, celui de l'épanouissement individuel et collectif.

Toutefois, comme vous le savez très probablement, nous devons faire face à une hausse très significative des coûts du gaz et de l'électricité. Contrairement au bouclier tarifaire pour les particuliers, les collectivités doivent assumer seules ces surcoûts. Nous nous devons d'agir aujourd'hui pour que nos finances nous permettent encore d'investir demain. Nous abordons cette situation, comme nous l'avons toujours fait, avec sérieux, intelligence et synergie. Depuis plusieurs semaines, équipe municipale et techniciens réfléchissent à des solutions alternatives pour trouver le juste équilibre entre consommation raisonnée et qualité de notre service public.

Néanmoins, nous ne souhaitons pas tomber dans le fatalisme. Nous regardons l'avenir avec sérénité. Notre gestion financière rigoureuse depuis le mandat précédent nous permet d'affronter cette difficulté et – espérons-le – de passer uniquement cet hiver en consentant quelques efforts.

Et d'ailleurs, nous vous avons, d'ores et déjà, réservé une nouveauté pour les fêtes de fin d'année. Vous le verrez, c'est festif, solidaire et familial ! Tout ce qu'on aime à Neuville !

Bonne lecture,

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

Faire face

aux surcoûts énergétiques

Depuis plusieurs mois, les coûts de l'énergie sont en constante hausse. Contrairement aux particuliers, qui bénéficient d'un bouclier tarifaire mis en place par l'Etat, les entreprises et les collectivités subissent cette inflation et doivent trouver des mesures d'économie pour l'affronter.

Pour la Ville de Neuville-en-Ferrain, l'augmentation de coûts est très significative : multiplié par 8 pour le gaz et multiplié par 4 pour l'électricité.

La collectivité paye 130 000 euros de gaz par an, les prévisions indiquent que la facture montera jusqu'au million d'euros.

Concernant l'électricité, le coût d'une année est de 300 000 euros, il sera de 1,2 million en 2023. Grâce à une réserve financière, la Ville est en mesure d'honorer ses factures...mais jusqu'à quand ?

" En l'absence de réserves financières nous ne pourrions pas payer. Nous n'avons pas d'autre choix que de faire des économies "






Alain Rime
Premier adjoint
Budget, finances, mutualisation,
restauration, démocratie participative

Ces dernières semaines, l'équipe municipale a élaboré une série de mesures et de dispositifs pour contrôler autant que faire se peut l'envolée des prix.

Pour gagner en efficacité et pour mieux anticiper l'avenir, les mesures doivent s'accompagner d'une consommation moins énergivore et d'efforts collectifs.



Les premières mesures économiques*

-  Baisser le chauffage d'1 degré dans les bâtiments municipaux (sauf les enfants et les aînés)
-  Eteindre l'éclairage public : 1 mât sur 2 ou 2 mâts sur 3 selon les secteurs (les carrefours, les passages piétons et les zones dites dangereuses resteront éclairés)
-  Réduire la période d'illuminations de Noël
-  Fermer tous les services municipaux la semaine entre Noël et Nouvel An, à l'exception de la police municipale et des astreintes
-  Investir, si possible, dans les énergies renouvelables et dans l'autonomie énergétique (panneaux photovoltaïques)

Rencontre avec les associations

Marie Tonnerre-Desmet, Maire de Neuville-en-Ferrain, et les membres du Conseil Municipal, rencontreront le mercredi 19 octobre à 19h à la salle André Malraux, les associations de la Ville lors d'une réunion de sensibilisation aux surcoûts énergétiques et prendront ensemble des décisions quant aux efforts à consentir.

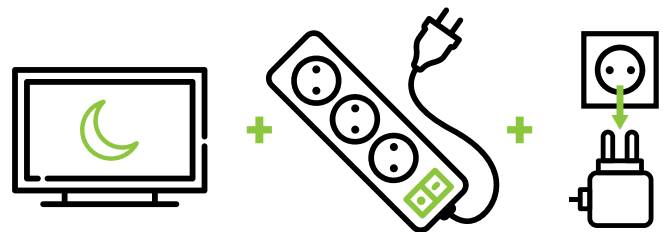
* d'autres décisions pourront être prises dans les prochaines semaines.

Quelques conseils et bonnes habitudes au quotidien

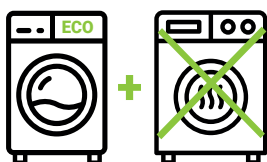


Diminuer le chauffage et l'on porte des vêtements thermiques ou des pulls "doudous", des grosses chaussettes...

Éteindre les veilles et on opte pour la multiprise à interrupteur, on ne laisse pas les chargeurs sur prise même sans téléphone (ça consomme toujours).



Ne pas laisser pas allumées de lumières inutiles, on investit dans des leds, des lampes baladeuses et on peut « ambiancer » davantage à la bougie* ça a beaucoup de cachet !



Privilégier les programmes Eco des appareils ménagers et on n'utilise pas systématiquement le sèche-linge.



Cuisiner plus économiquement (on met des couvercles sur nos casseroles, on évite le micro-ondes).



Prendre des douches plutôt que des bains.

*veillez à ne pas laisser de bougie allumée sans surveillance ou proche d'éléments inflammables, il y a un risque d'incendie.



Un festival de la biographie

inédit et réussi !

Événement culturel emblématique de la Ville, la 27^{ème} édition du Festival de la Biographie a tenu toutes ses promesses ! Rencontres, parcours de vies, ateliers créatifs... cette édition renouvelée, inédite, avec le partenariat de l'enseigne Cultura, a rassemblé plus de 1800 visiteurs tous ressortis avec le sourire et même quelques livres !

Dimanche 25 septembre, c'était l'effervescence salle Malraux. Avec près de 40 auteurs présents répartis dans 5 écosystèmes (témoignage et récit de vie, épanouissement personnel et bien-être, bande dessinée et livre illustré, littérature jeunesse, développement durable), 12 rencontres, 2 instants de conversations, 4 ateliers créatifs, 1 puce aux livres, la programmation de la 27^{ème} édition du Festival de la Biographie, a attiré de nombreux visiteurs et lecteurs, tous âges confondus.

Des visiteurs conquis

Dans les allées, de nombreux visiteurs, sourires aux lèvres, livres sous le bras, déambulent et se laissent porter par les écosystèmes. Certains s'arrêtent à la table des auteurs qu'ils venaient rencontrer. Béatrice et Dominique, des Neuvilleois tout juste sexagénaires, sont venus découvrir le livre de Fiona Lauriol "101 ans, Mémé part en vadrouille" dont ils avaient entendu parler à la radio. Cette rencontre avec l'auteure leur a permis aussi d'échanger sur le sujet de fond du livre à savoir la place des séniors dans notre société. D'autres visiteurs, simples curieux ou habitués du

festival, découvrent avec joie les ateliers créatifs proposés par l'équipe (de) Cultura.

De leur côté, Aurore et Sébastien sont venus en famille. Il faut dire que leur fille Eulalie, en classe de CM2, avait rencontré quelques jours plus tôt l'auteure Agnès Debacker et n'avait qu'une envie : obtenir une dédicace de son livre "Les grosses bêtises", offert par la Ville aux élèves neuvilleois. Pour leur plus grand, Timéo âgé de 16 ans, c'est la présence du journaliste Nelson Montfort qui l'a convaincu de venir au festival.



Des auteurs convaincus

Les auteurs, qu'ils soient plus ou moins médiatiques, ont été séduits par cette 27^{ème} édition. Le chanteur Hervé Villard, venu présenter le troisième tome de son autobiographie, a toujours plaisir à évoquer les coulisses et les anecdotes du métier plutôt que son parcours personnel avec les visiteurs. Pour Massoumeh Raouf, participer à des salons du livre est une évidence. Son évocation des prisons d'Iran qu'elle raconte dans son livre est un précieux témoignage pour mieux comprendre l'actualité.



D'autres auteurs sont moins habitués mais ne cachent pas leur bonheur d'être présents.

Mélanie Kominek, est venue faire découvrir aux lecteurs son nouveau livre en avant-première « Pas de chichi chez les Ch'tis ». Avec un tel titre, de nombreux visiteurs se sont penchés sur son ouvrage et ont pu échanger avec l'auteure également journaliste de métier.

Des bénévoles ravis

Si ce Festival de la Biographie avait des allures inédites, les valeurs de proximité et de convivialité étaient bel et bien présentes. Remarquées par les auteurs, ces valeurs sont aussi importantes pour l'équipe organisatrice et les bénévoles sollicités toute la journée.

Les bénévoles sont les interlocuteurs privilégiés des auteurs témoigne Maxence, sept festivals à son actif, présent pour être un acteur de l'événement et permettre aux auteurs de se sentir à Neuville-en-Ferrain comme chez eux.

L'équipe des ambassadeurs se réunit plusieurs fois dans

l'année pour préparer le festival. Certains d'entre eux, le jour du festival, sont heureux de voir les auteurs de leurs coups de cœur littéraires. C'est le cas d'Isabelle, qui avait suggéré le livre de Fiona Lauriol (évoqué plus haut) et qui est heureuse de pouvoir découvrir et de faire découvrir aux visiteurs la diversité des cultures et des propositions littéraires.

Avec plus de 1 800 visiteurs, la 27^{ème} édition du Festival du Biographie a d'ores et déjà marqué l'histoire du festival et sans aucun doute les lecteurs, les visiteurs et les auteurs !

Dans les écoles

Les 22 et 23 septembre, quelques jours avant le Festival de la Biographie, les élèves des classes de CE1 et de CM2 des écoles neuvilloises ont rencontré les auteures Agnès Debacker et Pakita.

Avec les élèves de CE1, Pakita a recréé des saynètes de son livre "L'école d'Agathe CE1", ce qui leur a permis de s'initier à la création d'histoires.

Les élèves de CM2 avaient de nombreuses questions à poser à Agnès Debacker, auteure de la série de livres "Les Grosses Bêtises", sur son métier d'écrivain.

Les élèves sont revenus très nombreux le jour du festival de la biographie pour faire dédicacer le livre par les auteures rencontrées.

De quoi susciter des vocations, qui sait ?



La médaille de la Ville pour Jean-Loup Lemaire



Invité sur le Festival de la Biographie à partager son parcours inspirant, Jean-Loup Lemaire s'est vu remettre la Médaille de la Ville par Marie-Tonnerre-Desmet, Maire de Neuville-en-Ferrain.

Originaire de Neuville – et toujours Neuvillois de cœur – Jean-Loup Lemaire a commencé sa carrière professionnelle dans les cuisines. Tout au long de son parcours, il a toujours essayé de limiter au maximum le gaspillage alimentaire. Bénévole depuis toujours, homme engagé, il s'investit pour son quartier lorsqu'il est de retour à Lille, après avoir voyagé plusieurs années.

C'est à ce moment-là qu'il a le déclic ! Un dimanche d'hiver, à la fin du marché de Wazemmes, il a l'idée de récupérer les invendus alimentaires pour les redistribuer gratuitement aux personnes en grande précarité et éloignées de l'aide alimentaire. Le dimanche suivant, il installe une tente pour abriter les marchandises et lance son association "La Tente des Glaneurs".

Depuis de cette date, des dizaines de tentes sont ouvertes en France et à l'étranger et subviennent aux besoins fondamentaux de centaines de personnes.

SLEM, une artiste neuvilloise polyvalente

D'aussi loin qu'elle s'en souvienne, SLEM, ou Patricia Bernard dans la vie civile, a toujours dessiné. Cette passion ne l'a jamais quittée, et s'est même, au fil des années, renforcée avec de nouvelles techniques et de nouveaux supports. Aujourd'hui, elle sort son troisième livre pour enfant dont les illustrations – évidemment – et les textes ont été signés par elle-même.

Depuis toute jeune, SLEM dessine, raconte des histoires, met en scène – et en images – des personnages. Mais c'est véritablement à la suite d'un événement familial que sa passion pour l'illustration prend une autre dimension. Dans les couloirs froids et immaculés d'hôpitaux pédiatriques, elle prend ses pinceaux pour réaliser des décors muraux, et ainsi redonner le sourire aux jeunes patients et améliorer le confort des personnels soignants.

Des fresques géantes aux histoires illustrées il n'y a qu'un pas pour cette artiste prolifique. Après avoir peint des kilomètres de murs blancs, elle réalise aujourd'hui des supports qui, eux, peuvent se transporter et se partager : des tableaux, des carnets de mémoires, des livres pour enfants.

Elle vient d'ailleurs de sortir son troisième tome des aventures d'Escarpette et Escarpio, deux jeunes escargots. Depuis le premier tome, les deux gastéropodes ont fait de drôles de rencontres mais s'en sont toujours sortis.



Retrouvez les créations et les histoires de SLEM sur sa page Facebook "Slem Créations".
SLEM exposera ses créations à l'Hôtel de Ville courant 2023.

À la découverte des artistes neuvillois

Lors du week-end du samedi 8 et du dimanche 9 octobre, les visiteurs ont pu pousser les portes des ateliers d'artistes neuvillois !

C'est pendant ces deux journées automnales, mais ensoleillées, que de nombreuses personnes ont découvert les univers des 4 artistes, Abel, Loosfelt, Laurence Magnier et Salamandre dans l'atelier, qui ont participé à ces portes ouvertes.



Un aller-retour en terre orientale avec Bachar Mar-Khalifé



Le 28 septembre dernier, Bachar Mar-Khalifé, invité par le Tourcoing Jazz Tour, a offert aux spectateurs de la salle Malraux un instant suspendu, une parenthèse aux sonorités orientales. Le pianiste franco-libanais, accompagné par le violoncelliste Gaspar Claus, a littéralement transporté le public, en douceur et en poésie, vers son pays natal.

De belles découvertes en perspective

Tout au long de la saison, le service culture propose des rendez-vous artistiques éclectiques entre concert, théâtre ou évènement tel que le festival de la biographie. Révélation, explorations, innovations... la Ville vous offre l'opportunité de voyager, de vous transporter dans des univers pluriels et accessibles. Coup de zoom sur les prochains spectacles !

Je m'appelle Bashir Lazhar

Vendredi 21 octobre
20h – salle Malraux – Gratuit
Réservation conseillée au 03 20 11 67 00

L'histoire extraordinaire d'un homme ordinaire.

Bashir Lazhar est embauché au pied levé comme professeur remplaçant dans une école primaire. Enseignant pas comme les autres, il apprend peu à peu à connaître et à s'attacher à ses élèves. Et pendant ce temps, personne à l'école ne soupçonne le passé de Bashir...

Une pièce en forme de puzzle, qui parle à la fois d'éducation, d'amour, de migration, d'enfance, de dictée, de justice, de cour de récréation, de transmission, de guerre et de taille-crayon. Une ode tout en douceur et en humour au courage et à la vie.

Représentation théâtrale proposée dans le cadre du dispositif les Belles Sorties 2022 de la MEL, en partenariat avec le Colisée.

Distribution : texte de : Evelyne de la Chenelière // Interprété par : Thomas Drelon // Mise en scène par : Thomas Coste
Production : Théâtre des Béliers // Diffusion : Pony Production - Sylvain Berdjane // Vidéo : <https://www.pony-production.com/je-m-appelle-bashir-lazhar>



Marka – Terminé, bonsoir

Dimanche 18 décembre
15h – salle Malraux
7€ / 5€ (+60 ans, étudiants, carte du bénévolat) / Gratuit (-16 ans, DE, RSA)
Réservation au 03 20 11 67 00

Dans le cadre de Zo Nederlands, le chanteur belge Marka viendra à la rencontre du public neuvillois. L'humour impertinent et le décalage textuel sont ses marques de fabrique, l'artiste est sincère, passionné et plein de talent, un punk folk-rockeur qui nous régale avec des shows live festifs qui ne lâche rien parce que "les passionnés ne lâchent jamais rien". La preuve avec ce nouvel album "Terminé bonsoir" que vous aurez le plaisir de découvrir. Et, pour la petite histoire, Marka est le papa d'Angèle et de Roméo Elvis.



Apprentissage : quand la Ville forme la jeunesse

Depuis la rentrée scolaire, la Ville accueille dans ses effectifs trois jeunes en contrats d'apprentissage. Entre temps d'étude et travail au sein des services, les apprentis apprennent en faisant, accompagnés par des agents municipaux. Nous les avons rencontrés.

Silan à Planet'Momes

Agé de 16 ans, Silan suit un CAP d'Accompagnant Educatif Petite Enfance en alternance. Intégré à l'équipe de Planet'Mômes, il a à cœur de contribuer au projet pédagogique de la structure. Patient, doux, souriant, il a déjà travaillé dans des structures de petite enfance et a souhaité mettre ses talents créatifs au service de l'épanouissement et du bien-être des plus petits. D'ailleurs, il a déjà créé un bâton de pluie, objet musical intrigant et presque magique pour les tout-petits.

Lilian au service des sports

Sportif depuis toujours, à 25 ans, Lilian a souhaité se perfectionner dans le domaine du sport en intégrant la formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) Activité Physique Pour Tous. Après plusieurs expériences professionnelles d'entraîneur, d'animateur dans des centres sportifs ou d'assistant d'éducation dans un collège, avec cette formation qualifiante, il compte bien gagner en stabilité. Entre le multisports pour les enfants, la gym douce ou encore la marche adaptée pour les seniors, il aime la diversité du métier tant du public que des activités.



Silan accompagnant la petite enfance

Clara à la crèche familiale

La jeune neuvilloise de 19 ans a ressenti l'envie de travailler dans le social à la suite d'un stage où elle avait en charge l'animation d'un stand pour enfants des familles du Restos du Cœur. Cette expérience l'a conduite à intégrer une formation d'éducatrice pour jeunes enfants et est aujourd'hui en alternance, pour deux années, à la crèche familiale Les Diablotins. Avec l'équipe encadrante, Clara mettra son énergie au service des plus petits et insufflera de nouveaux projets en lien avec son cursus pédagogique.



Lilian donnant des indications aux jeunes recrues



Clara à la crèche des Diablotins



Inauguration de l'Hôtel de Police

Samedi 3 septembre, l'hôtel de police municipale a été inauguré par Marie Tonnerre-Desmet, Maire de Neuville-en-Ferrain, et Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, en présence de Vincent Ledoux, député de la circonscription, et de Marc Dufour, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Depuis l'arrivée du chef de la police municipale en mai 2021, il ne manquait plus qu'un lieu pour accueillir les policiers municipaux.

Le samedi 3 septembre dernier, l'hôtel de police municipale a pris possession de son espace situé au 4 rue Fernand Lecroart, dans les anciens locaux du Centre Communal d'Action Sociale.

Inscrite au cœur des engagements municipaux, la sécurité des Neuillois a toujours été une priorité pour l'équipe d'élus. Dans son allocution, Madame le Maire a rappelé les dispositifs et les mesures pris depuis 2014 pour assurer et renforcer la tranquillité et la sérénité des habitants avant d'évoquer la création de la police municipale. Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a rappelé, quant à lui, la nécessaire collaboration entre les services de police nationale et municipale.



+ d'infos

Vous pouvez joindre la Police Municipale du lundi au vendredi de 10h à 19h au 03 20 11 67 11.

Une police **de proximité**

À pied, à vélo et même en trottinette, les policiers municipaux usent de tous les moyens de transport pour parcourir la commune et comprendre ainsi les problématiques des habitants.

Accessibles, ils sont toujours disposés à venir au plus près des Neuvillois pour échanger, pour sensibiliser et assurer pleinement la sécurité de tous.



Une réalisation des services techniques

L'Espace Lecroart abritait le Centre Communal d'Action Sociale et le service informatique, à l'étage, jusqu'à leur emménagement au sein de l'Hôtel de Ville.

Pour accueillir le poste de police municipale et offrir des conditions de travail optimales aux agents,

les services techniques ont entièrement réaménagé cet espace.

Extension, vestiaires, électricité... les agents municipaux ont œuvré pendant plusieurs semaines à la réalisation de l'Hôtel de Police Municipale.

82 caméras pour la vidéoprotection



Lors de la séance du 22 septembre dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'amélioration du système de vidéoprotection.

L'installation de la fibre pour les 82 caméras permettra une meilleure transmission des images et donc une meilleure performance de traitement et de résolution des affaires.

Réglementation liée à l'usage des caméras-piétons par la Police Municipale de Neuville-en-Ferrain

Conformément au Code de la Sécurité Intérieure et plus particulièrement ses articles L.241-2 et R.241-8 à R.241-15, la Police Municipale de Neuville-en-Ferrain est autorisée à utiliser 5 caméras piétons. Ces caméras ont pour finalité :

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de Police Municipale,

- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves. L'extraction des données enregistrées par les caméras-piétons se fait uniquement sur réquisition d'un Officier de Police Judiciaire.

Le responsable du traitement est Ludovic Van de Waeter, chef de service de la Police Municipale.

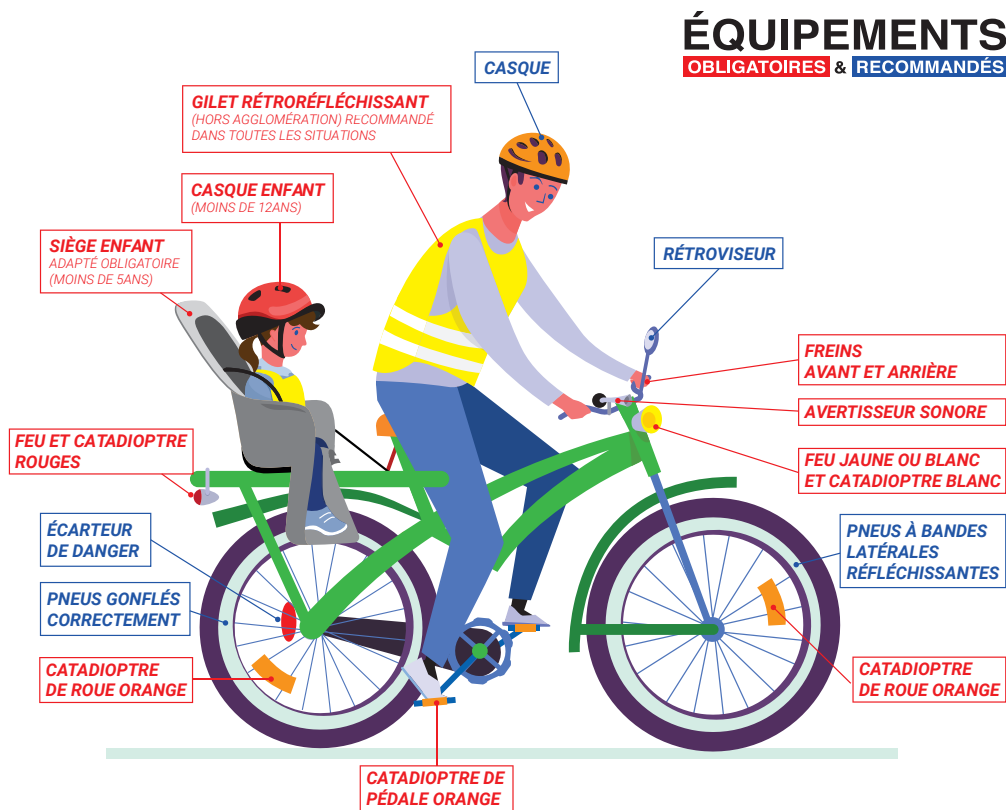
La durée de conservation des données à caractère personnel est de 6 mois. Le public peut s'adresser à la Police Municipale pour visionner les images enregistrées le concernant (4 rue Fernand Lecroart – 03 20 11 67 11)

Conformément à la loi relative à l'informatique et aux libertés, chaque personne a le droit d'introduire une réclamation auprès du délégué à la protection des données : dpd-mutualises@lillemetropole.fr



Des équipements indispensables pour se déplacer en toute sécurité

À cette période de l'année encore plus, le soleil se couchant de plus en plus tôt, il est impératif pour les utilisateurs de vélo, de trottinette d'être (bien) vus des autres usagers de la route, en plus de porter les équipements obligatoires. Petit rappel en illustration.



Pensez-y !

Afin d'assurer leur sécurité au quotidien, la Ville a distribué aux enfants des gilets rétro réfléchissants.

Veillez à bien équiper vos enfants de leur gilet lorsqu'ils sortent à l'extérieur afin qu'ils soient bien visibles des autres usagers.

-12

12 ans minimum



Casque audio interdit



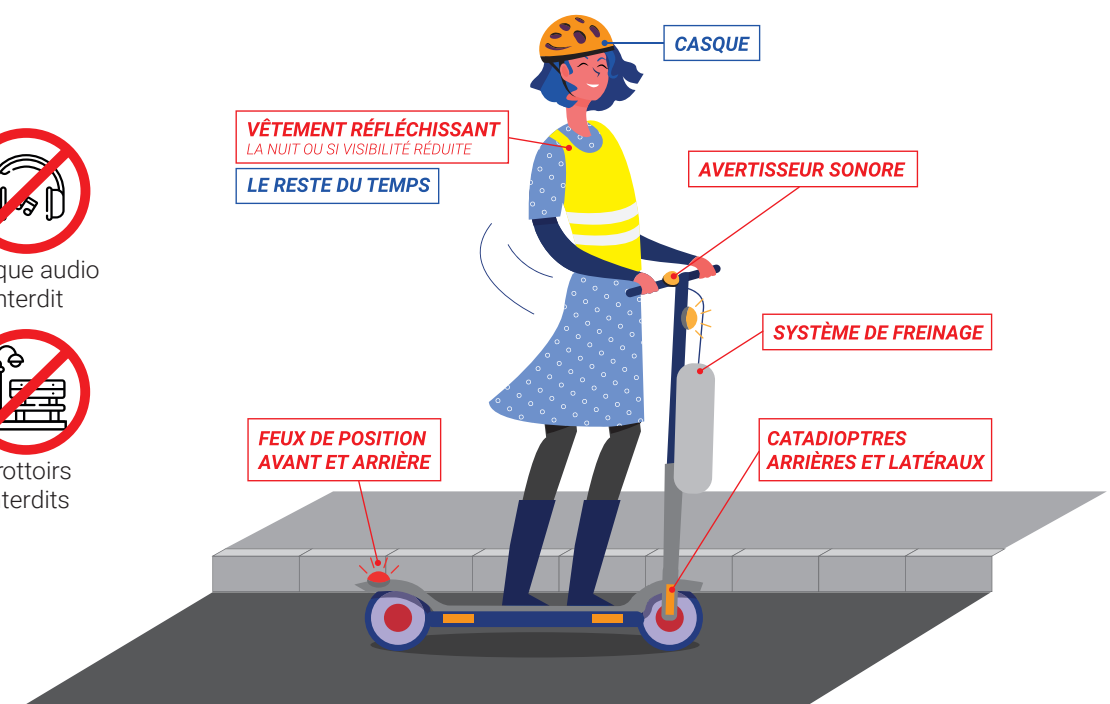
1 personne



Trottoirs interdits

25

Vitesse limitée
25 km/h





Des sorties et des animations

pour les 60+

Très prisées par les Neuvilleois de 60 ans et plus, les activités "Sortir&Bouger" font une nouvelle fois le plein ! Entre découvertes ou animations, les Neuvilleois se plaisent à sortir, à bouger, à bien vivre.

C'est un rendez-vous attendu par de nombreux Neuvilleois. La programmation "Sortir&Bouger" propose différentes activités pour les personnes âgées de 60 ans et plus, en priorité, à des tarifs très accessibles.

Cette année encore, les sorties programmées par le Centre Communal d'Action Sociale et le pôle événementiel ont été plébiscitées par les aînés neuvilleois.

Les premiers qui ont pu profiter des animations se sont rendus dans la ville de Chantilly pour une visite guidée et très probablement d'une dégustation de crème !

En plus d'une programmation annuelle, le CCAS, en partenariat avec l'organisme ANCV, permet aux seniors de bénéficier d'un tarif préférentiel pour partir en vacances. Cette initiative encourage

celles et ceux qui ne pourraient se le permettre dans des conditions plus classiques de découvrir de nouvelles régions et, parfois, de rompre avec l'isolement et de créer du lien social.

Au mois de septembre, ce sont 100 Neuvilleois qui ont flâné au pied du Mont Saint Michel pour 50 d'entre eux, et sur les plages de Bretagne pour les autres, pendant une semaine.

Favoriser l'intégration des Ukrainiens accueillis à Neuville

Très rapidement après l'exil des Ukrainiens vers la France, la Ville de Neuville-en-Ferrain s'est positionnée aux côtés des associations Lys Ferrain Terre d'Accueil et Simia Enfants d'Ukraine pour héberger des familles ukrainiennes. Depuis, le Centre Communal d'Action Sociale œuvre pour favoriser l'intégration de ces familles dans le territoire neuvilleois et organise régulièrement des rencontres pour améliorer leur quotidien.

Fréquemment, les Ukrainiens, accueillis dans les familles bénévoles ou dans les logements mis à disposition par la commune, se retrouvent à l'Hôtel de Ville pour un moment d'échange et de partage. Ces rendez-vous leur permettent de discuter dans leur langue natale, de faire connaissance, d'échanger sur leurs craintes où les informations reçues des familles restées en Ukraine mais aussi et de partager un moment de convivialité et chaleureux.

À cette occasion, les familles ont pu bénéficier de vêtements pour enfants et adultes offerts par la société textile neuvilleoise Sahinler. Sourires des enfants garantis !

En plus de l'hébergement de 2 familles, la Ville a intégré dans ses effectifs, un ukrainien au service restauration depuis juin dernier. Malgré la barrière de la langue, Andrei s'est vite intégré au sein de l'équipe et prend plaisir à travailler et partager son savoir.



La Ferme du Vert-Bois, patrimoine durable de la ville

Lors des Journées Européennes du Patrimoine placées sous la thématique du patrimoine durable, le projet de réhabilitation de la Ferme du Vert-Bois a été présenté, cette fois-ci par l'architecte Mathieu Bertheloot, de l'agence HBAAT.

Autour d'une maquette soigneusement détaillée et de panneaux d'informations réalisés par l'architecte en charge du projet, Mathieu Bertheloot a pu exposer sa vision de cette réhabilitation à venir résolument axée sur la préservation des matériaux existants et sur la minimisation des impacts sur l'environnement.

Sur la matinée du dimanche 18 septembre, une cinquantaine de Neuillois ont pu découvrir le projet et ont été conquis par les explications de l'architecte. À la suite d'études plus approfondies, notamment des sols, les travaux pourront démarrer...probablement à l'été 2023.



Une présentation complète du projet sera dévoilée dès la fin des études techniques, environnementales et financières.

Engagés pour la **propreté de leur Ville !**



Le World Cleanup Day est un défi planétaire. Le temps de quelques heures, les Neuillois et les citoyens du monde entier ont été invités à retrousser leurs manches et à ramasser les déchets sauvages autour de chez eux.

Cette année, à nouveau, les 17 et 18 septembre derniers, la Ville a proposé aux habitants de relever ce défi, en proposant deux matinées et deux lieux de rendez-vous sur la ville. Le bilan montre de nouveau une belle implication des Neuillois puisque 284 kg de déchets et 2,5 kg de mégots. Ces mégots ramassés, ainsi que tous ceux récupérés dans les cendriers de la ville, seront recyclés en matériaux isolants par la société Tchao Mégot, partenaire de la Ville depuis le début de l'année. Cette matière isolante est utilisée pour le bâtiment et aussi pour la fabrication



Les jours de collecte changent !

À partir du 7 novembre, la collecte des déchets se fera le vendredi matin pour les emballages recyclables ainsi que pour les ordures ménagères et biodéchets.

Petite enfance, un accueil continu tout l'été

En août, les petites crèches municipales se sont regroupées au sein de la structure Planèt'mômes pour offrir un accueil aux familles durant toute la période estivale. Une première expérimentation bénéfique pour les parents et pour les équipes éducatives.

Jusqu'en 2021, les structures d'accueil de la Ville fermaient leurs portes au mois d'août pour les congés estivaux. Les familles devaient alors trouver un autre mode de garde si elles n'étaient pas en vacances, et les agents étaient contraints de poser leurs congés à cette période.

Cette année, la volonté municipale était de poursuivre cette offre d'accueil durant tout l'été. Si cela semble être une formalité, il a pourtant demandé aux équipes des trois structures de se coordonner, de s'organiser,

de revoir les plannings des agents et surtout de porter une attention toute particulière aux enfants qui ne connaissaient pas la petite crèche Planèt'Mômes, structure restée ouverte.

Cette première a été très bien reçue par les équipes qui ont appris à se connaître, à travailler parfois différemment et qui ont aussi découvert d'autres enfants. Les 50 familles qui y ont déposés leur enfant ont été ravies de ce nouveau service... et, s'il fallait les rassurer, il y a de fortes probabilités qu'il soit reconduit l'été prochain.



Une rentrée scolaire placée sous le signe de la bienveillance

Premier jour du mois de septembre, première rentrée pour certains petits neuvillois, comme pour certains enseignants.

Le jour de la rentrée, Marie Tonnerre-Desmet, Maire de Neuville-en-Ferrain, et Marie-Stéphanie Vervaeke, adjointe à l'éducation, la famille et la petite enfance, ont souhaité la bienvenue aux nouveaux écoliers – et les ont réconfortés lors de quelques pleurs – et aux nouveaux enseignants arrivés dans les écoles neuvilloises.



En plus de leur souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année scolaire, les deux élues ont remis aux élèves des classes élémentaires un kit scolaire composé des fournitures choisies par leur enseignant, d'un gilet fluo de sécurité, indispensable pour les déplacements en ville notamment à cette période-ci de l'année pour être bien vu, et d'un sac en coton aux couleurs de la collection 59960 très pratique pour les affaires de sport ou de pique-nique.

Journée des droits de l'enfant

Le dimanche 20 novembre prochain, Neuville-en-Ferrain, Ville Amie des Enfants, titre décerné par l'UNICEF, célèbre la journée des droits de l'enfant. Cette année, la journée sera axée sur "un air de famille" en lien avec le droit d'avoir une famille pour chaque enfant inscrit dans la Convention internationale.



Nouvelle saison, nouveau projet

pour l'Antenne Ados

Le 20 septembre dernier, le coup d'envoi a été donné pour la nouvelle saison 2022-2023 de l'Antenne Ados. Une nouvelle équipe d'animateurs accueille les 13-17 ans tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h, les vendredis de 15h30 à 19h et les mercredis et samedis de 13h30 à 18h.

C'est avec des activités variées que les ados se retrouvent chaque semaine, comme des stages de jeux de société et de musique, diverses animations, des instants de détente, de l'accompagnement scolaire...

Tout au long de l'année, ils peuvent également se réunir autour d'un projet numérique. Un projet qui a pour but de les sensibiliser à l'utilisation du numérique et de les initier à la création de contenus multiples (teaser vidéo, musique assistée par ordinateur, création d'une webradio, impression 3D...).

De nombreuses sorties lors des vacances scolaires sont aussi au programme : patinoire, cinéma, laser game, escape game, karaoké, simulateur multisport, karting...

Le programme détaillé sera diffusé à partir du 18 octobre.

Antenne Ados
Local 13-25 : 38 rue de Tourcoing - 59960 Neuville-en-Ferrain
Contact : jeunesse@neuvillle-en-ferrain.fr
Facebook : [antenne ados](#) - Instagram et Snapchat : [antenneados](#)



Un nouveau nom pour le 13-25

Dans l'optique de se moderniser, l'espace 13-25 souhaite changer de nom, pour que cette nouvelle identité soit à l'image de la Ville, et votre participation est la bienvenue !

Envoyez directement votre proposition de nom sur le site internet de la Ville !

Roulez Jeunesse : l'aide au permis de conduire

En échange de 15 heures de bénévolat lors de manifestations municipales, la Ville propose une aide de 150 € au permis de conduire.

Elle s'adresse à des jeunes :

- de 17 à 22 ans
- résidant dans la commune depuis au moins 1 an
- inscrits à l'auto-école
- ayant réussi à l'examen du code de la route
- ayant effectué les 15 heures de bénévolat

Pour tout renseignement,
contactez le PIJ - 03 20 11 67 61



À la recherche d'un baby-sitter ?

Le service Jeunesse a formé des jeunes Neuvillois à la garde d'enfants au début de l'été.



+ d'infos

Si vous êtes à la recherche d'un baby-sitter, vous pouvez contacter le service au 03 20 11 67 61.



Succès pour la deuxième édition du Festival des Assos !

Rendez-vous attendu par les Neuillois, le festival des assos a fait le plein le samedi 3 septembre. Plus de 2800 Neuillois sont venus à la découverte du riche tissu associatif neuillois !

La deuxième édition de ce festival biennal a rassemblé plus de 35 associations présentes pour faire découvrir leurs activités. Entre sport, culture, jeux ou solidarité, les associations ont démontré tout leur dynamisme et leur investissement pour faire vivre la ville.

Les Neuillois ne sont s'y pas trompés ! Ils sont venus nombreux pour trouver leur activité de l'année. Plus de 2800 visiteurs ont pu profiter des démonstrations et des animations proposées toute l'après-midi.



Une médaille pour leur engagement

Lors de l'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports, le 16 septembre dernier, où de nombreux sportifs ont été mis à l'honneur, deux bénévoles se sont vus remettre la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.



Pascal Peire (au centre de la photo)

Pascal Peire a reçu la médaille de bronze Jeunesse et sports pour les 50 années de sa vie dédiées au judo. Pascal Peire a démarré le judo à l'âge de 6 ans, à Wattrelos, a ensuite intégré le club de Tourcoing et rejoint le club de Neuville en 1989.

Passionné par l'arbitrage et l'accompagnement des jeunes, le directeur technique du club s'est investi davantage en donnant des cours aux plus jeunes. Depuis plus de 30 ans, il accompagne les différents professeurs 3-4 fois par semaine, sans compter les déplacements en compétition, le week-end.

Figure emblématique du club, il enseigne aujourd'hui le judo aux enfants de ses premiers élèves et est ceinture noire.



Daniel Destobère (au centre de la photo)

Arrivé il y a une vingtaine d'années au Fan 96 pour suivre ses petits enfants, Daniel Destobère s'est investi dans le club de football et a vite endossé le rôle de dirigeant en accompagnant les jeunes.

Vice-président puis Secrétaire général du club, il gère les tâches administratives, et depuis quelques années, il s'occupe de l'intendance du Fan, ce qui n'est pas une mince affaire pour un club de 700 licenciés.

Daniel est un rouage essentiel au bon fonctionnement du club.

Sa disponibilité, sa rigueur et son sens du service sont reconnus de tous et il fait l'unanimité autour de lui.



Sport pour tous

Le CCAS est mobilisé pour rendre le sport accessible à toutes les familles même les plus en difficulté financière.

Les familles éligibles au dispositif "Sport pour tous" bénéficient d'une aide significative à l'adhésion dans une structure municipale ou associative.



+ d'infos

Retrouvez toutes les informations auprès du CCAS au 03 20 11 67 23.

Des vestiaires refaits à neuf

Les 5 vestiaires du complexe Depoortere et le couloir d'accès à la salle de danse ont été rénovés afin d'apporter plus de confort aux usagers.



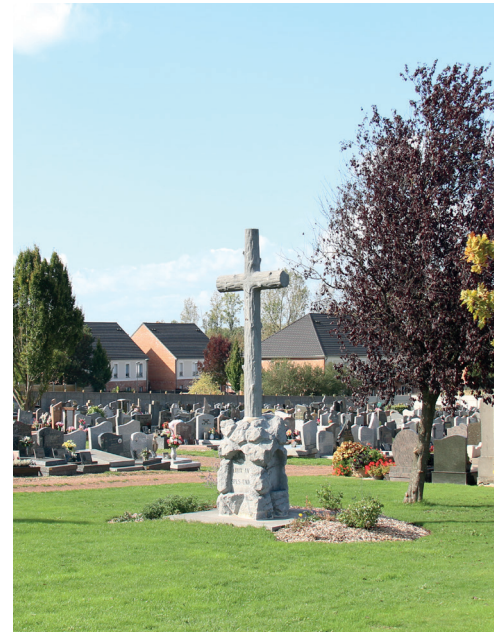
Les vestiaires du complexe Depoortere
Avant / Après

Aider et accompagner les familles des défunts

La ville de Neuville-en-Ferrain dispose d'un cimetière situé rue de Reckem. La gestion du site comprend le suivi des emplacements, l'acquisition des concessions assurée par le service état-civil et l'entretien des espaces assuré par le service Espaces verts de la Ville.

Afin de répondre aux volontés des défunts ou aux choix des familles, la ville s'efforce de proposer une offre funéraire la plus complète possible dans des aménagements d'espaces.

Lors d'un décès, les familles disposent de plusieurs choix d'inhumation pour leur défunt : concession traditionnelle, columbarium, cavurne ou dispersion des cendres dans le jardin du souvenir



Les concessions :

Concession pleine terre

Lors d'une inhumation en pleine terre, le cercueil est placé dans un trou creusé à même le sol et dépourvu de toute fondation et infrastructure. Le contact direct avec la terre favorise la détérioration du matériau composant le cercueil.

Durée : 15 ans ou 30 ans

Concession caveau

Cette sépulture est la plus fréquente. Contrairement à la concession pleine terre, un caveau est constitué d'un caisson en béton intégré dans le sol. Cette construction solide et résistante est conçue pour accueillir un ou plusieurs cercueils (caveau familial).

Durée : 15 ans, 30 ans ou 50 ans.



Pour les concessions échues, merci de vous rapprocher du service État-Civil.

Sites cinéraires :

Columbarium

Le columbarium est divisé en cases destinées exclusivement à recevoir les urnes cinéraires. Il peut y être déposé deux ou trois urnes par case. Chaque case est fermée par une plaque permettant des inscriptions, libre à chacun d'y apposer un médaillon, un porte-bouquet.

Les concessions en columbarium sont accordées pour une période de 15 ou 30 ans.

Cavurne

Une cavurne est une petite cuve creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en granit ou en béton. La cavurne est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité.

Il pourra y être déposé 5 urnes maximum par cavurne.

Les concessions en cavurne sont accordées pour une période de 15 ou 30 ans.

Le jardin du souvenir

Le puits de dispersion est mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y répandre les cendres de leurs défunts. Une plaque comportant le nom, prénom, année de naissance et de décès du défunt peut être scellée sur la stèle prévue à cet effet, en respectant les dimensions et la typographie validées par le service des affaires civiles.

Seuls les bouquets de fleurs naturelles pourront être déposés à l'entrée du jardin du souvenir à l'exclusion de tout autre objet d'ornement.

Recherche d'un défunt

Depuis 2021, la Ville de Neuville-en-Ferrain met à disposition sur son site internet, une application, permettant la recherche d'un défunt. Une fois le nom et le prénom saisis, le logiciel indique dans quelle allée se trouve le défunt.

Une signalétique a été posée dans le cimetière, facilitant le repérage des allées. Cela permet aux usagers de mieux se repérer pour retrouver les tombes et monuments funéraires et ainsi faciliter leur passage.



Le saviez-vous ?

Des devis-types des opérateurs de pompes funèbres sont consultables sur le site de Ville à la rubrique Etat-civil.

PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE EN ÉCONOMISANT DE L'ÉNERGIE !

Aujourd'hui la conjoncture nous contraint financièrement à diminuer notre consommation d'énergie. Même si cette situation nous inquiète tous, on peut le voir plus positivement comme le début d'un nouveau cercle plus vertueux où l'on se dit c'est finalement LE BON MOMENT de réduire notre impact environnemental pour préserver notre belle planète.

Et si c'était maintenant ? : place à la prise de conscience collective, place à la transition écologique et solidaire !

"Il n'y a pas de Planète B" peut-on lire régulièrement et notamment lors des marches pour le climat. Mais c'est un fait nous n'avons que cette Terre pour vivre et ses limites physiques ne sont pas négociables ! Nous l'avons vu cet été avec les canicules, les sécheresses, les incendies. Actuellement il nous faut 1,75 Terre pour régénérer ce que l'humanité consomme. Le jour du dépassement a eu lieu le 28 juillet 2022 (pendant la pandémie celui-ci avait nettement reculé.)

Réduire notre consommation d'énergie est devenue une nécessité tant financière que climatique. Cette transition est multiforme, elle va passer nécessairement par l'innovation et l'investissement. Mais c'est aussi par une action individuelle et collective, en prenant de nouvelles habitudes, où chaque geste compte.

Connaissez-vous la légende du colibri ?
Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

Quel réflexe avons-nous dans notre vie quotidienne, pour contribuer à la réduction de la consommation énergétique, pour adopter une consommation raisonnée ?

L'histoire du petit colibri nous enseigne que faire sa part c'est agir en conscience et c'est une condition nécessaire et suffisante pour le chemin vers le changement. Et même si pris isolément nos actes semblent dérisoires, c'est grâce à la somme des colibris que les choses changent. Ce sont ces petits pas de colibri qui nous emmènent ensuite vers plus d'autonomie, puis de coopération. Car nos petites actions au quotidien contribuent à la baisse de la consommation d'énergie et à la préservation des ressources naturelles.

Et si finalement on devait le prendre comme une nouvelle chance que l'on nous donne de faire du bien à notre planète !

"Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde !"
Ghandi

Auréli Lapère
Conseillère municipale déléguée
Parc et jardins, embellissement
de la Ville, Développement Durable

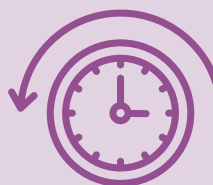
Journée portes ouvertes au Collège Jules Verne

Le samedi 26 novembre 2022, de 9h à 12h, le collège Jules Verne vous ouvre ses portes afin de pouvoir visiter l'établissement, rencontrer l'équipe éducative, découvrir ses projets et ses équipements.

Collège Jules Verne :
107 rue du Christ, 59960 Neuville-en-Ferrain - 03 20 94 02 04

Inscriptions aux mercredis récréatifs

Pour la période scolaire comprise entre le 3 janvier et le 11 février 2023, les inscriptions aux mercredis récréatifs et au club nature ont lieu du 17 au 20 novembre 2022 sur le Portail Familles.



À vos horloges !

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit samedi 29 au dimanche 30 octobre 2022.
À 3h du matin, il sera 2h.

Fermeture de l'Hôtel de Ville le 31 octobre 2022

L'Hôtel de Ville sera fermé ce lundi 31 octobre et ouvrira de nouveau ses portes à partir du 2 novembre.

Commémoration du 11 Novembre 1918

Neuville-en-Ferrain se souvient et se réunit, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, le vendredi 11 novembre 2022 à 11h sur la place du Général de Gaulle.

Recensement de la population

Pour les communes de plus de 10 000 habitants comme Neuville-en-Ferrain, le recensement de la population se fait tous les ans. Du 19 janvier au 25 février 2023, une partie des Neuillois sera donc concernée par cette enquête de l'INSEE menée par des agents recenseurs de la Ville. Toutes les informations sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



Pensez-y !

Avant de démarrer vos travaux, n'oubliez pas de faire une déclaration ou une demande d'autorisation auprès du service urbanisme !

Tout savoir sur la **dématérialisation des actes administratifs**

Les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités ont évolué depuis le 1^{er} juillet 2022.

Pour les Neuvillois, quelles sont les nouveautés ?

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les changements depuis le 1^{er} juillet concernent deux sujets :

Le compte-rendu des conseils municipaux

Le compte-rendu des conseils municipaux a fait l'objet de modifications dans sa forme et son contenu. Il en demeure l'obligation de publication sous 8 jours après le conseil municipal, mais son contenu est simplifié : il est désormais suffisant d'effectuer la publication de la liste des délibérations examinées par le conseil et inscrites à l'ordre du jour.

La publication dématérialisée des actes administratifs

L'affichage et la publication sur papier des actes n'est plus obligatoire. Les actes administratifs sont désormais applicables dès qu'il a été procédé à leur publication, affichages ou à leurs notifications aux intéressés pour les actes individuels.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les actes sont applicables dès qu'ils ont été "portés à la connaissance des intéressés" et "qu'il a été procédé à la transmission" au contrôle de légalité. Dans les communes dépassant 3 500 habitants, comme à Neuville-en-Ferrain, il faut effectuer une publication électronique. Les actes sont à la disposition du public sur le site internet de la Ville dans leur intégralité, et téléchargeables dans un format de fichier non modifiable.

Il est aussi possible de les communiquer sous format papier, les actes peuvent être remis gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Comment consulter les actes administratifs en ligne ?

Tous les actes administratifs, notamment les arrêtés municipaux temporaires et permanents, sont disponibles sur le site de la Ville à la rubrique Arrêtés municipaux.

Pour les délibérations du Conseil Municipal, ceux-ci sont disponibles à la rubrique Conseil municipal, toujours sur le site de la Ville : www.neuville-en-ferrain.fr

État civil : le changement de nom maintenant possible en mairie

Deuxième réforme très importante à entrer en vigueur au 2 juillet 2022 : la possibilité pour une personne de changer de nom par simple demande à l'officier d'état civil de sa commune d'habitation ou de naissance.

Attention, il n'est pas possible, naturellement, de prendre n'importe quel nom de son choix, mais le nom de famille du parent qui n'a pas été transmis (*le cas le plus courant étant de prendre le nom de sa mère quand on ne porte que celui de son père ou d'accoler les deux*).

Cette procédure peut être effectuée par toute personne majeure, une fois dans sa vie.

Le formulaire Cerfa (n° 16229*01) que la personne doit remplir et remettre au service état-civil de sa commune est maintenant disponible. Il faudra également présenter un document d'identité et un acte de naissance. La procédure est également détaillée sur le site service-public.fr.



+ d'infos

Retrouvez toutes les informations auprès du service État-Civil.



Comment fabriquer ?

Un joli Nichoir à oiseaux

par les jeunes de l'Antenne Ados



Matériel

1 PLANCHE DE SAPIN
(SURFACE UTILE : 1270 x 1140MM)
DES CLOUS

1 MÈTRE

1 CRAYON DE BOIS

COLLE À BOIS

1 SCIE À BOIS

1 MARTEAU

1 SCIE CLOCHE

Avant de commencer

Il est de plus en plus rare pour les oiseaux de trouver des lieux de nidification naturels (arbres creux, trous, ...), et par conséquent il leur est difficile de se reproduire...

Afin d'atténuer ce problème et aider à la protection des oiseaux, vous pouvez installer un nichoir dans votre jardin.

L'activité amusera les enfants de 3 à 99 ans !



Attention : Cette activité nécessite l'usage d'outils tranchants et perforants, veillez à vous munir d'un équipement de sécurité adéquat.

Si vous pratiquez cette activité avec un enfant, **sécurisez** chaque étape et soyez davantage vigilant.

L'activité en 4 étapes :



#1

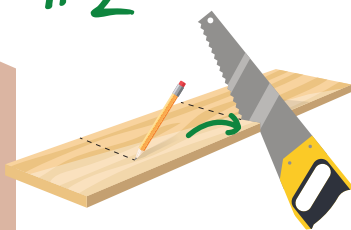


Pour commencer, préparez tout le matériel nécessaire à la réalisation de ce nichoir.

Veillez à porter votre équipement de sécurité !
(gants, lunettes de protections...)

Si vous effectuez cette activité avec votre enfant, n'oubliez pas de sécuriser chaque étape.

#2

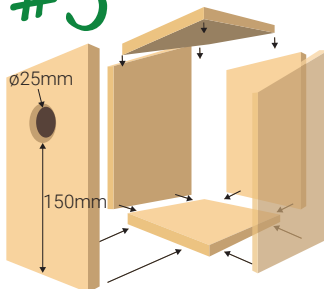


Tracez, puis découpez :

- 1 fond de 136x136mm
- 2 faces latérales de 136x200 à 230mm
- 1 toit de 140x140mm
- 1 face arrière de 136x230mm
- 1 face avant de 136x200mm



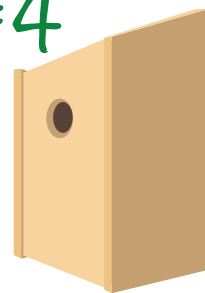
#3



Assemblez l'ensemble des planches à l'aide de clous et de colle à bois afin de former le nichoir.

Faites un trou de diamètre 25 mm, il devra être au minimum à 150 mm au-dessus du plancher sur la face avant.

#4



Votre nichoir est terminé !

Placez-le dans un arbre ou sur un mur de votre jardin assez haut (minimum 1.50 m).

Concernant la fixation, préférez l'usage de lanières en plastiques ou métalliques, pour éviter les clous.

Le petit +

Variez la forme de votre nichoir, ajoutez un rebord et pensez à le décorer !



neuville
en ferrain

Vendredi 2 décembre 2022
À partir de 16h

Marché Solidaire de Saint-Nicolas

1^{ère} édition



Place du Général de Gaulle
ARTISANS, ANIMATIONS,
COLLECTE DE JOUETS NEUFS,
RESTAURATION